



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

N° 25 - JUIN 2009

Permanences du Maire et des Adjointes : Vendredi de 16 h à 18 h et sur rendez-vous

Mairie : Tél./Fax : 04 75 65 90 67

Horaires d'ouverture : lundi (8 h à 12 h ; 13 h à 16 h), mardi (13 h à 16 h), mercredi (8 h à 12 h), jeudi (14 h à 18 h), vendredi (8 h à 12 h, 13 h à 16 h)

ORDURES MENAGERES

En juillet et août, ramassage des poubelles les mercredis et samedis. Les encombrants de toute nature doivent être déposés en déchetterie (Privas, Cruas ou Flaviac)

Des containers de tri sélectif sont à la disposition des symphoriens (station d'épuration, place de l'école et Brune). Merci de ne rien déposer à côté de ces derniers.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque « s'adapte ». Pour répondre aux souhaits des lecteurs présents et futurs, l'équipe de la bibliothèque a décidé de modifier les horaires d'ouverture.

Juillet et août :

Mercredi de 17 h à 19 h

A partir de septembre :

Mercredi de 16 h à 19 h

ECOBUAGE

Tout feu est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre

RSA (Revenu de Solidarité Active) :

Depuis le 1^{er} juin, le RSA est une nouvelle prestation qui complète les revenus du travail les plus modestes. Pour savoir si vous avez droit à cette prestation, vous pouvez faire le test d'éligibilité : www.caf.fr.

Pour faire ce test et l'instruction de la demande, vous pouvez, également, vous adresser en mairie.

NUISANCES

Pour le bien être de chacun, il est nécessaire de respecter les horaires d'utilisation des appareils bruyants (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse...) :

- Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h

Un petit rappel : ne pas se garer sur les trottoirs.

UN SITE INTERNET

de la commune est en cours d'élaboration. Nous sommes à la recherche de vieilles photos et cartes postales de St Symphorien.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nous avons régulièrement des pannes aux postes de relevage situés en contrebas de RD 422 avant le pont.

Des objets ou pierres arrivent dans les canalisations et endommagent les pompes.

Nous vous rappelons que les cotons tiges, lingettes ... ne doivent pas être jetés dans les toilettes. Ils s'agglutinent autour des pâles et freinent la rotation de ces dernières. Le coût de chaque réparation se monte à 2 000 €.

MISSION LOCALE

La Mission locale a pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes qu'ils rencontrent dans leur insertion sociale et professionnelle.

Elle assure, dans le cadre de sa mission de service public de l'emploi, des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Le Teil : 78 av. Kléber
04 75 49 49 37

Privas : Centre administratif (ancien collège)
04 75 64 36 13

La Voulte : Parc Babouin
04 75 62 42 02

PASSEPORT

Depuis le 28 avril 2009, en raison de la mise en place des passeports biométriques, les demandes de passeport ne seront plus réceptionnées en mairie.

Vous devez déposer vos demandes dans l'une des mairies de votre choix (Bourg Saint Andéol, Privas, Le Teil, La Voulte) qui seront équipées de station d'enregistrement.

Les demandes de cartes nationales d'identité restent réceptionnées en mairie.

DATES A RETENIR

- Samedi 4 juillet : **nettoyage des berges de la Payre (CMJ)**, RV à 8 h 30 devant la mairie
- Mardi 14 juillet : **vide grenier** (comité des fêtes), place des écoles de 8 h 30 à 18 h
- Week-end du 12 septembre : **thé dansant** (comité des fêtes)
- Dimanche 20 septembre : **journée du patrimoine (CMJ)**
- Week-end du 26 septembre : **théâtre** « le jet d'encre »
- Vendredi 2 octobre : **assemblée générale** des Randonneurs de la Payre
- Week-end du 3 octobre : **thé dansant** (comité des fêtes)